

Opération énergie sur Meyrin

Visites auprès de petits commerçants.

OLIVIER BALSIGER

www.eco-corner.ch
www.meyrin.ch/energie
www.eco21.ch

ÉCO-CORNER
Avenue de Vaudagne 1
info@eco-corner.ch
T 022 777 70 68
F 022 753 02 33

HORAIRES D'ACCUEIL
LU-JE
9h00-13h00 & 14h00-18h00

Dans le but d'initier des économies d'électricité, la commune de Meyrin, en partenariat avec SIG, soutient la réalisation de 150 visites auprès des petits commerçants et indépendants sur le territoire de la Commune, avant le terme de l'opération *doubléco* le 30 juin 2012.

Ces visites viseront à:

- répondre au besoin d'information vis-à-vis des consommations d'énergie;
- proposer des solutions concrètes et personnalisées en vue d'économiser 10 à 20% sur sa facture d'électricité;
- informer les clients des Services Industriels de Genève sur les éco-gestes les plus efficaces et sur l'opération *doubléco*;
- recommander (et offrir en partie) un équipement efficace permettant des économies d'électricité;
- établir un rapport de visite indiquant le potentiel d'économies d'électricité, le coût de mise en œuvre et le retour sur investissement.

Les rapports de visite détaillent les consommations actuelles par domaine, notamment l'éclairage, les modes veille, et les différents appareils électroniques et ménagers. Des propositions d'économies sont mentionnées en précisant le type de matériel recommandé, son coût d'achat, sa consommation

électrique annuelle, le retour sur investissement et le gain réalisé sur la 1^{re} année grâce à l'inscription à l'opération *doubléco*.

L'opération des Services Industriels de Genève vise à faire baisser les consommations d'électricité chez les petits consommateurs - particuliers, indépendants ou petites entreprises - consommant moins de 30'000 kWh par an. L'inscription est gratuite, ne demande aucun engagement et permet de doubler les économies réalisées sur sa facture d'électricité.

Les commerces éligibles à l'opération *doubléco* peuvent s'inscrire directement à l'éco-corner pour pouvoir bénéficier de cette action.

Doubler le montant des économies

Doubléco s'engage à doubler le montant des économies réalisées sur votre facture d'électricité. Par exemple, vous réduisez de 15% votre consommation d'électricité, ce qui représente une économie annuelle d'environ CHF 100.- pour un ménage. Une prime d'un montant équivalent vous est offerte, à déduire sur votre facture d'électricité. Gains pour vous: CHF 200.-.

Jusqu'au 31 mars 2012, une action spéciale frigo est offerte aux inscrits à l'opération *doubléco*: 30% de réduction sur plus de 70 modèles de réfrigérateurs de classe A+ ou A++.)

Parc à chiens

Des espaces de liberté aménagés pour tous les chiens meyrinois, du chihuahua au Saint-Bernard.

OLIVIER CHATELAIN

La problématique des chiens constitue un défi à relever par les collectivités locales, tant en termes de salubrité par rapport aux déjections canines, que du point de vue de la sécurité du public ou encore des nuisances au détriment des cultures agricoles.

Décision politique

C'est pourquoi une motion a été présentée au Conseil municipal en 2010 par M. François Haldemann, au nom du groupe radical, demandant la mise à disposition d'un terrain agricole d'un hectare pour permettre aux propriétaires de laisser courir librement leurs chiens.

Cette décision a donné suite à une délibération d'un montant de CHF 10'000.- votée par le Conseil municipal pour financer l'entretien d'un espace de liberté réservé aux chiens en zone agricole. Selon la décision de la commission consultative en matière de gestion des chiens, l'État de Genève prendra en charge annuellement la moitié des frais inhérents à l'entretien de cet espace.

Sites à disposition

Actuellement, deux lieux sont à la disposition des détenteurs de chiens pour les laisser s'ébattre et un troisième le sera prochainement. Il s'agit des sites suivants:

- à la promenade des Ailes à Cointrin, parc d'une surface de 330 m² implanté à la fin des années 1990;

- sur une parcelle communale proche de la cité, adjacente à l'avenue de Mategnin, à proximité de la butte de Riantbosson, espace d'une surface de 800 m² aménagé en 2011;
- à l'intersection de la rue des Lattes et du chemin des Ceps, nouvelle parcelle agricole d'une surface de 10'000 m² mise à disposition des propriétaires de chiens dès le 1^{er} avril 2012.

Offre communale améliorée

Il apparaît que dans la plupart des espaces en milieu urbain ou suburbain, les chiens doivent être tenus en laisse par leur détenteur. C'est pourquoi la mise à disposition de tels espaces répond à un réel besoin des propriétaires et de leurs amis à quatre pattes, pour que ces derniers puissent s'ébattre en liberté.

D'autre part, les espaces aménagés à cet effet permettent d'éviter des conflits d'utilisation de l'espace public entre les différents usagers.

Contrôles et répression renforcés

En revanche, une telle augmentation de l'offre permettra d'autant mieux de légitimer la verbalisation des contrevenants, en particulier à proximité des espaces de jeux ou sur des lieux de passage très fréquentés par les piétons, ainsi que dans les champs cultivés.)

Plan de situation de la nouvelle parcelle Lattes/Ceps.

© Laurent Barlier
Parcelle Mategnin/Riantbosson.

